

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI.

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Bulletin de la guerre

14 janvier.

Lassitude

On ne peut plus dissimuler que de toutes parts cette guerre, dont la partie active est rendue stagnante ici par les rigueurs de l'hiver, ailleurs par la perpétuelle immobilité des fronts, lasse jusqu'aux diplomates et aux hommes d'Etat. Après M. Lloyd George, après le président Wilson, la France à son tour s'est fait entendre par la voix du ministre des affaires étrangères. Appelé à la tribune par M. Albert Thomas, M. Pichon a renouvelé les déclarations d'ordre général qu'il avait faites le 27 décembre dernier et précisé la position du gouvernement français à l'égard de la Russie.

Dans les circonstances actuelles, alors que les maximalistes négocient avec l'ennemi, il ne paraît pas au gouvernement qu'il puisse favoriser le voyage des socialistes français à Pétersbourg et encore moins leur participation à une conférence internationale.

La Chambre a approuvé à une majorité de 377 voix contre 113 et cette manière de voir et l'ensemble de la politique extérieure exposée par M. Pichon au nom du cabinet tout entier. Ce nouveau vote apporte un surcroît de force au gouvernement pour la tâche qu'il a assumée.

Mais si ce concert des gouvernements ententistes révèle un désir de hâter si possible un rapprochement des diverses formules de paix générale, il éclate aux yeux qu'il y a des impatiences plus évidentes.

Les *Dernières Nouvelles de Munich* du 10 estiment que le discours du président Wilson est d'une modération remarquable par rapport à tous ceux qui l'ont précédé.

Dans les conditions de paix qu'il formule, il y a des points que l'Allemagne est dès maintenant prête à discuter ; il y en a d'autres, en revanche, sur lesquels Wilson s'est encore exprimé de façon trop obscure pour qu'il ait le droit d'accuser l'Allemagne de manquer de clarté.

Tous les points que les *Dernières Nouvelles de Munich* jugent acceptables concernent d'ailleurs l'organisation de la paix universelle. Ceux que le journal munichois juge comme difficilement acceptables concernent le règlement des questions territoriales, l'évacuation des pays envahis et la réparation des dommages.

C'est encore peu. Cependant l'on voit que Maximilien Harden n'est plus seul à s'émanciper en Allemagne.

Le *Vorwärts* ne dissimule pas que le discours du président des Etats-Unis touchera le peuple allemand.

Deux choses cependant nuiront, d'après lui, à son effet : d'abord l'impopularité de Wilson en Allemagne reste très grande, ensuite l'opinion publique craindra une manifestation de l'Entente.

Il y a encore dans le message de Wilson bien des points inquiétants, dit l'organe socialiste. Surtout, les paroles du président américain ne sont pas complètement en harmonie avec celles du premier ministre anglais. Le discours de Lloyd George est plus brutal, plus manifestement impérialiste, tandis que Wilson se réclame de principes idéalistes qu'on ne peut qu'approuver. C'est à peu près comme la déclaration du gouvernement allemand du 28 décembre comparée à celle du 25 décembre à Brest-Litovsk.

Cependant, ajoute le *Vorwärts*, le discours de Wilson et les déclarations du 25 décembre mis bout à bout constituent la base sur laquelle l'on peut discuter de la paix générale à condition que des deux côtés on soit sincèrement disposé à ne pas se jouer de tours et à ne pas fausser le programme idéaliste de l'affranchissement du monde par des arrière-pensées d'égoïsme nationaliste.

Le devoir de la classe ouvrière allemande reste donc de faire pression sur le gouvernement impérial pour qu'il travaille sincèrement à la paix générale.

A Zurich, le *Volksrecht* publie un vigoureux article dénonçant les agissements des milieux militaires allemands et déclarant que, désormais, la seule intransigeance de ces milieux constitue l'obstacle à la paix.

Deux hypothèses seulement sont possibles : ou la déclaration d'adhésion du gouvernement allemand à la paix sans annexions ni indemnités était une misérable manœuvre de perfidie ; ou bien, depuis lors, l'influence des puissances occultes s'est manifestée et a provoqué la faillite de la proposition allemande.

Le journal continue :

Les pangermanistes savent très bien que la conclusion de la paix sur des bases démocratiques signifierait la fin de leur domination et, pour éviter une pareille paix, ils jouent leurs meilleures cartes, poussant Hindenburg et Ludendorff à menacer de leurs démissions.

A Brest-Litovsk

Ce n'est que par les documents allemands et autrichiens que nous connaissons les nouvelles tractations de Brest-Litovsk.

Il en ressort les points suivants :

1. L'Ukraine, tout en affirmant son adhésion à une république russe fédérative, entend figurer par des délégués particuliers à la conférence ;

2. Ses formules de paix sont celles mêmes qu'avaient antérieurement établies et proclamées les maximalistes et, par suite, il devient malaisé à Kuhlmann et à Czernin d'exploiter des divisions éventuelles entre la mission grand-russe et la mission ukrainienne.

3. Les diplomates des empires centraux ont ajourné toute décision relative à l'admission des Ukrainiens, comme groupe spécial, à la conférence ;

4. Trotzky a, au contraire, souscrit tout de suite à cette participation autonome ;

5. Trotzky a reconnu qu'on négocierait non plus pour la paix générale, mais pour une paix séparée. Il a maintenu ses formules antérieures quant aux bases d'un accord possible. Il a cédé à la prétention austro-allemande de maintenir le siège des entretiens à Brest-Litovsk.

Mais à peine les délégués russes revenus à Brest-Litovsk, voici que de nouvelles divergences viennent de se produire.

La *Novaja Jyzn* de Pétersbourg dit que la séance de samedi de la commission russo-allemande discutant l'échange des prisonniers a été particulièrement agitée. La délégation russe ayant posé des questions relatives :

1. Au retour dans leur pays des émigrés polonais et lithuaniens ;

2. Au principe du libre développement des nationalités ;

3. A l'inviolabilité des sujets qui ont combattu contre l'Austro-Allemagne, Alsaciens et Tchèques ;

4. A l'interdiction de la mobilisation forcée des pays occupés ;

5. A la remise en liberté des hommes condamnés pour refus de combattre dans les rangs du pays auquel ils sont rattachés et de tous les pacifistes emprisonnés pour leur opinion ;

Les délégations austro-allemandes ont protesté, disant que c'étaient là des questions touchant à la politique intérieure et qu'ils y voyaient une tentative de la délégation russe de s'immiscer dans la vie intérieure de chaque pays. Les Russes insistant, les Austro-Allemands ont déclaré qu'ils prépareraient une réponse définitive sur ces questions.

Pendant ce temps, et pour des raisons apparemment différentes, des mécontentements se manifesteraient en Allemagne. On annonce que M. Rosenberg, bras droit de von Kuhlmann à Brest-Litovsk, a quitté subitement la ville, appelé d'urgence par l'empereur.

On croit que le comte Hertling et l'empereur travaillent à la révision des instructions données à von Kuhlmann.

Et cette opposition, jusqu'ici plutôt sourde, au grand parti impérialo-militaire qui avait à peine disparu sous la plume de Harden ou des rédacteurs socialistes du *Vorwärts*, trouverait aujourd'hui un écho jusque dans l'organe de la haute finance. La *Gazette de Francfort* écrivait il y a quelques jours :

Celui qui, au mois de novembre, lorsque le nouveau gouvernement prit la direction des affaires, crut à un peu de calme politique, a compté sans les pangermanistes.

Ces pangermanistes croient représenter toute l'Allemagne et prétendent imposer leur volonté à la patrie. Plus le désordre à l'intérieur est grand, plus

ils sont contents, car cela leur fournit l'occasion de faire appel à « l'homme fort », c'est-à-dire à la dictature.

Au moment où l'union parfaite de l'Allemagne serait absolument nécessaire, ces cercles n'ont-ils rien de mieux à faire qu'à procéder à des attaques stupides et à exciter l'opinion publique ?

Ces menées prouvent qu'il y a quelque chose de pourri dans l'Etat.

Il serait temps de mettre ordre à cet état de choses.

Précisément M. Kuhlmann d'un côté, et de l'autre Hindenburg et Ludendorff seraient en désaccord depuis quelque temps sur la question des annexions, où Kuhlmann se montrerait moins intransigent que ses deux grands adversaires.

D'après la *Gazette de Berlin à midi*, des pourparlers et délibérations politiques importantes ont eu lieu entre la direction suprême de l'armée et les autorités politiques impériales. Ils ont commencé samedi par des conférences entre Hindenburg et Ludendorff, ainsi qu'entre de nombreuses personnalités dirigeantes. La conférence la plus importante a eu lieu dimanche après-midi entre la direction suprême de l'armée et le chancelier de l'empire. On attendrait à ce propos un discours du chancelier.

L'armistice est prolongé d'un mois.

La revanche du kronprinz (??)

Le *Matin* apprend qu'une éminente personnalité neutre ayant quitté Berlin depuis six jours a déclaré que les Allemands sont à la veille d'une suprême offensive imposée par l'état-major, tout puissant depuis la conclusion de l'armistice sur le front oriental. Le front d'attaque sera Verdun. Cette offensive devra être la revanche du kronprinz. Une offensive de diversion est prévue du côté de Calais et de l'Italie. Elle sera montée avec un grand luxe de moyens variés et avec une réserve d'une vingtaine de divisions.

Il a ajouté que l'aspect de la machine entière demeure puissant, mais que ce n'est que l'apparence. Sa conviction intime est que l'effondrement suivra la première déception militaire. Alors les masses redoutables de l'armée et de la population demanderont des comptes aux personnalités responsables. Encore quelques mois de persévérance et l'Entente aura la paix qu'elle cherche. Il a répété que la base de tout l'édifice de la coalition germanique repose à Berlin et est suspendue à la volonté de quelques personnes.

En Russie

La *Pravda* apprend que les forces maximalistes opérant contre les Cosaques dans le sud de la Russie s'élèvent à 30.000 hommes et qu'elles disposent de deux trains blindés et d'une artillerie nombreuse. Un combat livré à 20 verstes de Jekaterinowsk se serait terminé par le succès des maximalistes sur les Ukrainiens. Un autre combat se serait engagé près de Brykowsk.

On s'attend à Rostow à une proclamation solennelle de la République du Don le 14 janvier.

Le député Michailowski, député de Tobolsk à la Constituante, est arrivé à Pétersbourg. Il est chargé de représenter auprès de la Constituante le gouvernement provisoire de la République sibérienne.

A Pétersbourg, les réserves de vivres se sont épouvantablement diminuées et aucune des provinces ne ravitaille plus la capitale, qui, si un miracle ne se produit pas, sera réduite à la famine.

Les transports de vivres étaient déjà difficiles avant le commencement de la guerre civile ; mais celle-ci a occasionné, sur une vaste échelle, la suspension des communications ferroviaires. Un grand nombre de wagons et de machines a été endommagé et beaucoup de trains chargés d'aliments pour Pétersbourg ont été saccagés par les soldats et par les paysans.

Sur mer

Au sujet de l'explication officieuse allemande disant que le *Rewa* aurait heurté une mine et que l'on juge impossible que le navire ait été torpillé, il est prouvé définitivement qu'au-

cune mine n'existait là où fut coulé le *Rewa* ni nulle part dans le voisinage du théâtre de la catastrophe.

Le 9 janvier, à 2 h. du matin, le bâtiment *Racon*, par suite de la tempête, toucha des rocs, au nord de l'Irlande et coula, engloutissant l'équipage entier, à l'exception de neuf hommes, qui étaient restés dans le dernier port touché par le navire. Vingt-deux cadavres ont été retrouvés jusqu'ici.

L'Espagne s'agite

L'Espagne déjà troublée politiquement depuis quelques mois, traverse une crise économique sans précédent. L'éclairage, le chauffage et les moyens de transport sont sur le point de manquer dans toute la péninsule. A Madrid, le gaz vient d'être supprimé, pour l'éclairage des voies publiques comme pour l'usage domestique. Du charbon, mieux vaut ne pas parler : on n'en voit plus. Impossible de se chauffer au pétrole : ce combustible est réquisitionné par le gouvernement. Reste l'électricité : mais le courant est suspendu pendant la plus large partie de la journée. Or, le froid y est beaucoup plus vif que de ce côté des Pyrénées : le thermomètre marque — 7° à Madrid, — 12° à Saragosse et — 22° à Pampelune.

Au froid vient s'ajouter la faim. Les vivres déjà hors de prix par le fait du blocus allemand, commencent à manquer un peu partout. A Madrid, le lait, le poisson font défaut. La misère devient tragique : dans cette capitale où le peuple est bon enfant et où la sécurité publique était proverbiale, les agressions nocturnes et les vols se multiplient.

Cet état de chose est dû, avant tout, aux rigueurs de la température. Mais la brusque désorganisation apportée dans les services publics par le froid et la neige a été singulièrement aggravée par certaines imprévoyances ou le gouvernement espagnol a trop longtemps cru voir une forme de la neutralité.

La crise au jour le jour

La situation précaire des Russes en Suisse

M. Calonder, président de la Confédération, a reçu jeudi une délégation de la Société des citoyens russes à Genève, qui lui a exposé la situation des Russes, même aisés, qui se trouvent en Suisse, par suite de l'interruption des communications postales avec leur pays. La délégation a soumis au président un projet d'améliorations dans les relations postales avec la Russie en ce qui concerne l'envoi d'argent et l'ouverture d'un crédit par des banques suisses aux Russes dont la solvabilité peut être attestée. Les autorités genevoises ont déjà accordé des facilités de paiement pour le gaz, l'électricité. Les vœux seront examinés par le Conseil fédéral.

Les bombes de Kallnach

M. Beau, ambassadeur de France, a exprimé au Département politique les regrets de son gouvernement au sujet des bombes de Kallnach, pour le cas où il serait démontré que le coupable est un aviateur français.

Il est exclu qu'il puisse s'agir d'un aviateur américain.

M. de Bethmann-Hollweg, de la légation d'Allemagne, a exprimé les regrets de son gouvernement au sujet du survol récent de notre territoire par un aviateur allemand.

L'idée émise par le *Genevois*, de proposer à tous les belligérants de renoncer aux bombardements des villes ouvertes a rencontré un accueil sympathique au Palais fédéral, où elle donnera probablement lieu prochainement à des propositions concrètes.

Nouveaux envois de pétrole

On annonce que de nouveaux envois de pétrole d'Autriche et de Roumanie arriveront prochainement en Suisse.

Les fourrages concentrés

De Chiasso on mande que sont arrivés d'Italie, ces jours-ci, plusieurs convois de fourrages concentrés à destination de la Suisse.

Chronologie valaisanne 1917

(Memento historique)

1917 valaisan ! Année de scrutins : renouvellement intégral du Grand Conseil en mars et du Conseil national en octobre coïncidant avec l'élection des jurés fédéraux, — trois votations cantonales sur des décrets législatifs soumis au referendum obligatoire : 29 avril, 28 juillet et 30 décembre — une révision constitutionnelle fédérale acceptée par le peuple le 13 mai. De nombreuses assemblées primaires vendent les forces hydrauliques de leurs communes.

Janvier. — Des comités de secours se constituent à St-Maurice et au Bouveret en faveur des rapatriés français passant par le Valais. Nombreux dons.

23 janvier. — Commencement d'incendie à Bruson (Bagnes) promptement circonscrit par les hydrants : 3 granges détruites.

21 janvier. — La commune de Grimentz vend les eaux de la Gougna, affluent de la Navizance.

— De février à avril, la fièvre aphteuse se propage à Montagnier (Val de Bagnes) malgré les mesures les plus radicales prises dès le début pour enrayer le fléau. On y abatit plus de cent pièces de bétail.

26 février. — Quelques mazots sont détruits par un incendie à Plan-Cerisier sur Martigny.

4 mars. — Renouvellement intégral du Grand Conseil pour la nouvelle législature 1917-1921. Ces élections sont caractérisées par l'absence complète de lutte pour l'ensemble du canton. Dans tous les districts elles ont eu lieu en vertu d'un compromis faisant une part plus ou moins équitable aux minorités politiques. Des raisons locales surtout ont seules déterminé le maintien de deux cercles, l'un dans le district de Loèche, l'autre pour la commune de Sierre.

4 mars. — Les communes de Vernayaz et de Salvan vendent les eaux du Trient et le 11 mars celle d'Ardon s'aliène les eaux de la Lizerne.

19 mars. — Le nouveau Grand Conseil présidé provisoirement par son doyen d'âge M. E. Pignat de Vouvy, constitue son bureau avec MM. Jules Zen-Ruffinen pour président, Georges Morand et Abel Delaloye comme vice-présidents.

Avril. — Peu après que la nouvelle Banque Cantonale eut commencé ses opérations sous la présidence de M. Laurent Rey, il se découvre que l'ancienne Caisse hypothécaire fait des pertes de plusieurs centaines de mille francs par suite de malversations de l'employé F. Roten et de l'incurie de la direction.

29 avril. — La loi cantonale sur les auberges et autres établissements publics est acceptée par 8477 oui contre 5728 non.

30 avril. — Découverte d'une bombe dans le canal de l'Usine de Chippis, déposée criminellement dans le but de faire sauter cette dernière.

13 mai. — La votation fédérale sur les Droits du timbre donne en Valais 4218 oui contre 2501 non.

22 mai. — Les cinq membres sortants du Conseil d'Etat sont réélus pour une nouvelle période avec M. Kuntschen pour président annuel. M. Zen-Ruffinen est élu au Conseil des Etats.

10 juin. — Constitution d'une section valaisanne de la langue auxiliaire Ido à Martigny.

17 juin. — Début de la grève de Chippis qui prit fin en juillet. Un syndicat ouvrier avait à sa tête l'abbé fribourgeois Pilloud.

Juin. — Une illustration française du moment, le général Pau, fait la tournée des secteurs d'internement français en Valais.

17 juillet. — Réunion annuelle de la Murithienne à Finhaut.

27 juillet. — Incendie à Salins : plusieurs maisons et granges détruites.

29 juillet. — Loi valaisanne sur la chasse soumise au referendum obligatoire. Elle est acceptée par une participation électorale dérisoire.

8 août. — Inauguration du Refuge Solvay au Cervin.

9 août. Constitution définitive de la Chambre de Commerce valaisanne. Comité : MM. M. Pellissier président, J. Dufour vice-prés., L. Rey, Escher et M. Trotter. — Secrétaire : Charles Braun, originaire de Buix (Jura).

30 septembre. — Fête cantonale de gymnastique à Brigue.

7 octobre. — Réunion de la Société d'Histoire du Valais Romand à St-Maurice.

Octobre. — Diverses assemblées politiques et électorales ont lieu dans le canton en vue des élections fédérales.

28 octobre. — Renouvellement du Conseil national. Dans le 46^{me} arrondissement, MM. Kuntschen, Evéquo et Seiler sont réélus. M. Ch. de Preux qui se retire est remplacé par un jeune avocat, Victor Petrig, qui sera le benjamin du Conseil national au début de la législature et qui, candidat populaire, l'emporte à une forte majorité contre le candidat officiel, le préfet Stockalper de Brigue, et le candidat dissident des Sierrois, l'avocat de Chastonay. Dans le 47^{me} arrondissement, les députés

sortants, MM. Tissières et de Lavallaz, sont également réélus, le premier avec une forte avance.

20 novembre. — Le Grand Conseil valaisan vote la création d'un hôpital cantonal.

21 décembre. — Terrible incendie d'Euseigne. Sont détruits 22 maisons et 85 granges et greniers avec toutes les provisions qu'ils contenaient. 35 familles avec 208 personnes se trouvent sans abri au cœur de l'hiver. Le Conseil d'Etat fait un pressant appel au public valaisan et ordonne une collecte à domicile dans toutes les communes du canton. La charité valaisanne et celle de nos confédérés ne faillira pas.

30 décembre. — Vote de la loi sur les améliorations foncières acceptée sans opposition.

— L'un des ouvrages les plus intéressants parus sur le Valais en 1917 et écrit par un Valaisan est bien la brochure-conférence de l'ingénieur H. de Preux : *les Forces hydrauliques du canton du Valais*. J. L.

Bateaux à vapeur sur le lac Léman

Par suite de la pénurie de charbon, l'horaire actuel de la Compagnie générale cessera d'être en vigueur le 18 janvier au soir.

Dès le 19 janvier commencera un service de traversée entre Ouchy-Evian et Thonon, qui aura lieu seulement les mercredi, samedi et dimanche, comme suit :

Le mercredi, départ d'Ouchy à 7 h. matin et 4 h. soir ; arrivée à Ouchy à 9 h. 25 et 5 h. 25.

Le samedi et le dimanche, départ à 8 h. matin et 4 h. soir ; arrivée à 9 h. 25 et 5 h. Les services sur Genève et dans le Haut-Lac sont totalement supprimés pendant cette nouvelle période d'horaire.

Nous recevons à ce propos les lignes suivantes :

Les temps deviennent de plus en plus pénibles et les difficultés augmentent chaque jour, nous devons apprendre à nous restreindre un peu pour tout, et depuis de longs mois les denrées alimentaires sont réparties avec parcimonie aux consommateurs.

Le combustible, comme la chose était prévue, suit le même chemin, et le charbon, malgré toutes les belles promesses faites, malgré les compensations fournies, ne nous parvient presque plus ou en tout cas pas en quantité suffisante. Nous devons donc en arriver aux économies forcées. Au printemps 1917 déjà, les compagnies de transport ont fortement réduit leurs courses et à ce moment, soit le 20 février, la compagnie de navigation sur le lac Léman nous avait dotés d'un service de bateaux tout à fait exceptionnel, et vraiment personne n'a pu comprendre comment un pareil horaire avait pu voir le jour. Peut-être bien que la Direction elle-même ne l'a jamais compris.

Le charbon manquait, il fallait économiser et faire le moins de kilomètres possible : fort bien. Avec l'été, qu'arrive-t-il ? Pas davantage de charbon pour commencer, et la pénurie de combustible était donc à prévoir aussi pour cet hiver, pénurie de plus en plus grave, les arrivages n'étant pas augmentés. Mais avec les beaux jours, le nombre des voyageurs augmente, et par le fait même les recettes de la compagnie sont en progrès. A ce moment, il n'est plus question d'économie, on ne fait plus attention qu'aux recettes. On ne regarde pas si le charbon diminue dans les soutes ou si les tas deviennent plus petits. On n'a plus l'œil que sur le coffre-fort.

On est aux petits soins avec le public de promeneurs, on a des bateaux supplémentaires le dimanche, on crée des courses spéciales pour les baigneurs d'Evian et de Thonon, qui ne se demandent pas si le charbon utilisé pour les promener est français ou allemand ; bref, comme nous venons de le dire, du charbon il y en a assez, bien assez.

Nous voilà par contre en automne, et les promeneurs deviennent de plus en plus rares. Bientôt il n'y en a plus et il ne reste que les riverains sédentaires qui, eux, utilisent les bateaux pour leurs besoins et pour qui, dans quelques localités, c'est actuellement le seul moyen de transport. Immédiatement l'horaire subit une transformation totale : pendant un mois encore, on fera une course chaque jour ; puis, dans le haut lac, seulement deux courses par semaine. Et l'on avertit que vu le manque de combustible, les courses seront peut-être supprimées totalement pendant l'hiver.

L'Administration savait donc déjà parfaitement que toutes ces courses, qui n'avaient aucune raison de nécessité et ne servaient qu'au plaisir et au délassement de quelques personnes fortunées, se faisaient au détriment de ceux qui avaient besoin des services des bateaux en hiver. La Direction, en agissant de la sorte et en ne considérant que l'intérêt direct des actionnaires, s'est rendue coupable d'un acte d'égoïsme impardonnable dans les circonstances actuelles. « Moi d'abord, toi après, s'il en reste des miettes », tel a été le principe employé.

Maintenant, pour couronner dignement la marche adoptée, la compagnie de navigation suspend complètement tous ses services et ne maintient que des traversées entre Ouchy et Evian et vice-versa trois jours par semaine, le mercredi, le samedi et... le dimanche. Ce nouveau service doit, paraît-il, durer jusqu'au 1^{er} avril, quoique cette date n'ait pas été publiée officiellement.

Ainsi, les C. F. F. prévoient la suspension de tous les trains le dimanche pour économiser le charbon, et on autoriserait par contre une compagnie privée à établir un service ce jour-là ; on permettrait le gaspillage pour des courses n'ayant aucune utilité et qui ne servent qu'au plaisir de quelques promeneurs, tandis que cette même compagnie supprimerait des courses nécessaires ? Ce serait scandaleux et une protestation énergique s'impose.

Le charbon doit être économisé, c'est entendu, on doit faire tout ce qui est possible pour en éviter l'emploi superflu, on exige de tout citoyen de nombreuses concessions et on lui impose d'importantes restrictions. Chacun doit, et du reste c'est le devoir de tout bon citoyen, sacrifier un peu de sa liberté et de son bien-être pour aider à la collectivité. La compagnie de navigation, elle, ne comprend pas la chose ainsi. Qu'on lui demande un bateau spécial, même en ce moment de disette de charbon, pourvu qu'on y mette le prix, on est sûr de l'obtenir : ce cas s'est présenté à plusieurs reprises tout dernièrement, alors même que les démarches étaient déjà commencées pour la suppression de tout service. Des traversées d'Ouchy à Evian ont été faites pour une seule personne, et de quoi chauffer plusieurs familles pendant tout l'hiver a été brûlé pour la commodité de quelqu'un qui aurait tout aussi bien pu utiliser le service ordinaire des bateaux. Que doit-on penser de cette manière de comprendre les devoirs des citoyens ?

Toute consommation inutile de charbon devant être évitée avec soin, la plus grande économie devant être maintenue jusqu'en des temps meilleurs, il faut donc que les services publics de transport agissent de même. Pour l'établissement d'un nouvel horaire de bateaux, il est de toute nécessité qu'il ne soit tenu compte que de l'utilité absolue des services pour la population riveraine et que toute course superflue, comme toute course de luxe ou de promenade, soit rigoureusement exclue. Dans tous les cas, les moyens de communication doivent être assurés aussi bien en hiver qu'en été, et des réserves suffisantes doivent être prévues pour cela, ce qui n'a pas été fait.

Le luxe et les plaisirs ne sont plus permis par les temps actuels, surtout lorsque c'est au détriment de la collectivité. Par contre, ces courses nécessaires, au lieu d'être supprimées, doivent être rétablies au plus tôt, et quelques localités actuellement trop lésées ne doivent pas être obligées de supporter le sans-gêne et l'imprévoyance, pour ne pas dire l'égoïsme intéressé de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman.

Epec.

Militaire. — M. le major Seiler, conseiller d'Etat, commandant du bataillon valaisan d'infanterie de montagne 11, prendra le commandement du 38^{me} régiment de la 19^{me} brigade, composé de troupes neuchâteloises et genevoises.

— M. André Pfefferlé, de Sion, a été promu au grade de lieutenant de cavalerie, avec incorporation à l'escadron de guides 2.

Gymnastique. — Samedi 8 décembre, a été tenue à Martigny l'assemblée annuelle des délégués de la Société cantonale valaisanne de gymnastique ; une quarantaine de délégués étaient présents, sous la présidence de M. Fama. Une nouvelle section, fondée à Viège, a été admise dans la Société, ainsi que la section de dames de Brigue, celle-ci à titre de section d'honneur ; c'est la première en Valais.

A l'instar de ce qui s'est passé à l'assemblée vaudoise des délégués, la question du subsidé de l'Etat a également été soulevée par quelques membres qui ont fait remarquer que le gouvernement pourrait bien faire un sacrifice plus grand pour le développement physique de notre jeunesse.

La Société valaisanne de gymnastique touchait avant la guerre un subsidé de 200 fr., rogné depuis et réduit à 100 fr., ce qui, on en conviendra, est absolument dérisoire.

Nous pensons que le Conseil d'Etat acceptera volontiers la demande bien justifiée de nos gymnastes.

Les mines. — Sous la dénomination de « Mines d'anthracite d'Entremont », il a été créé une société anonyme qui a son siège à Orsières et pour but l'exploitation de gisements d'anthracite dans le district d'Entremont. Le capital social est de 450.000 fr., divisé en 90 actions nominatives de 5000 fr. chacune.

Le Conseil d'administration est composé de MM. Jules Métral, industriel, à Martigny ; Jean Boissonas, ingénieur, à Ciernes près Genève, et John Albarat, ingénieur, à Montalègre, près de Genève.

Traction électrique. — Entre Viège et Brigue, circule chaque soir, à l'usage des ouvriers des usines de la Lanza, un train remorqué par une locomotive électrique à accumulateurs, qui met environ 35 minutes pour parcourir les neuf kilomètres du trajet. Les trains ordinaires emploient dix minutes. Cette locomotive était à l'origine destinée aux trains d'ouvriers du deuxième tunnel du Simplon.

Le choix d'une profession pour les jeunes gens qui vont quitter l'école au printemps cause bien des soucis à nombre de pères de famille. A notre époque surtout, où la vie est devenue si difficile, cette question revêt une importance toute particulière et mérite qu'on lui voue une sérieuse attention ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'en est-elle fortement préoccupée. La Commission centrale des apprentissages de cette Union a publié (chez Büchler & Cie, à Berne) la troisième édition d'un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 ct. et à partir de 10 exemplaires 15 ct. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

Sion. — *Pommes de terre.* — Le 17 janvier prochain, il sera fait l'inventaire de tous les stocks de pommes de terre existant en Suisse. Afin d'assurer l'efficacité de cette mesure, le commerce de ces tubercules sera arrêté à partir du 14 courant. Cette enquête a pour but de déterminer les quantités de pommes de terre existantes (de table, semenciers, fourragères), la surface à planter en 1918 et les besoins des ménages en pommes de terre jusqu'au 15 juillet 1918. Les quantités détenues en dehors de la commune doivent être signalées comme si elles se trouvaient en ville.

Nous attirons l'attention sur le fait que le recensement se fera seulement le 17 janvier ; les chefs de famille étant obligés de signer les déclarations, devront donc prendre leurs précautions pour se tenir à la disposition des agents recenseurs. Les indications données seront strictement conformes à la vérité ; les agents ont le devoir de constater l'exactitude des chiffres fournis ainsi que l'état des stocks et des caves ; ils ont en outre le droit de recourir à la police au cas où les personnes interrogées refuseraient de donner les renseignements demandés.

Toute personne donnant de fausses déclarations ou n'exécutant pas les ordres donnés par les recenseurs peut être punie d'amende allant jusqu'à 500 fr.

Sierre. — La maison Hessenmuller, Genton & Chevallaz, à Lausanne, a fait don à la commune de Sierre d'un corbillard.

Contrairement à la nouvelle lancée par certains journaux, ce corbillard n'est pas le premier qui a été introduit en Valais, les communes de Martigny et Charrat entre autres en possèdent depuis plusieurs années.

Cafetiers valaisans. — La Société cantonale valaisanne des cafetiers a eu son assemblée générale annuelle hier lundi, 14 janvier, au Grand Hôtel Château-Belleve, à Sierre. Après un banquet fort bien servi, M. Masserey a remercié les participants d'être venus si nombreux, ce qui est une preuve de la vitalité de la Société. La partie administrative a été ouverte par M. R. Kluser, de Martigny, qui a fait l'historique de la Société et a fait comprendre à ses collègues l'importance qu'il y a pour la corporation de réunir le plus grand nombre de sociétaires possible, pour mieux soutenir la lutte contre les brasseurs et contre les lois portant atteinte aux intérêts des cafetiers, et sur lesquelles le peuple valaisan serait appelé à se prononcer.

Cette charmante journée s'est terminée par une belle soirée familière au Café Masserey, où une excellente collation a été servie.

Le nouveau comité est composé comme suit : MM. R. Kluser, président ; Berthoud (Viège), vice-président ; Denis Favre, Amédée Chappot (Martigny), Heintzen (Brigue) et Tabin (Sierre) membres. MM. Contat, Masserey et Heintzen sont nommés comme délégués.

Monthey a été choisi pour l'assemblée de 1919. Trente nouveaux membres ont été admis dans la Société.

Martigny. — M. Auguste Sauthier a été nommé gerant de la Société coopérative de consommation de Martigny et de ses succursales.

GRAND CONSEIL

La Haute-Assemblée était convoquée lundi 14 janvier en session extraordinaire pour délibérer sur deux projets de décret concernant, l'un l'augmentation du fonds de dotation de la Banque cantonale, portant ce fonds de 3 à 5 millions, l'autre un emprunt de 1 million 500,000 fr. pour les besoins de l'Etat.

MM. Leuzinger et F. Burgener rapportent. La Commission unanime préavis pour l'entrée en matière.

MM. les députés Petrig et Gertschen élèvent des objections sur l'opportunité de l'augmentation du fonds de dotation de la Banque cantonale. Après réplique de M. le conseiller d'Etat Seiler et du député Pellissier, président de la Commission de Banque, l'on passe au vote.

Les deux décrets sont votés à l'unanimité moins 4 voix.

C'est donc un emprunt de 3 millions et demi que l'Etat va contracter. Un consortium de banques valaisannes a pris ferme cet emprunt qui sera émis sous forme d'obligations au taux de 5 %.

En séance de relevée, le Grand Conseil a procédé à la nomination de 3 membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale en remplacement de MM. Jérôme Roten, Cyrille Joris et Jules Zen-Ruffinen, démissionnaires.

Ont été élus : MM. Maurice Pellissier, nég. à St-Maurice ; Alexis Graven, juge cantonal, à Sion et Joseph Eicher, avocat, à Brigue.

Nos députés ont liquidé aussi quinze recours en grâce dont cinq ont été admis.

Un certain nombre de députés du Haut-Valais ont déposé une motion demandant l'abrogation de l'art. 90 de la Constitution cantonale prévoyant l'incompatibilité entre les fonctions civiles et ecclésiastiques.

Nouveau pont sur le Rhône. — Le département des Travaux publics du canton de Vaud ouvre jusqu'au 21 janvier une enquête administrative au sujet de la construction d'un pont sur le Rhône, entre St-Maurice et Lavey.

Pépinières. — Le Département de l'Intérieur du canton du Valais fait connaître qu'il a subventionné en 1917 les pépinières d'arbres fruitiers appartenant aux propriétaires suivants :

Peter Charles, à Martigny-Bâtiaz ; Bender Maurice, Fully ; Carron Abel, Fully ; Zufferey Ignace, Sierre ; Antille Maurice, Sion ; Commune de Grône ; Théoduloz Jos., Saxon ; Udry Julien, Erde-Conthey ; Solleroz Eloi, Erde-Conthey ; Giroud Henri, Charrat ; Crittin Léonce, Chamoson ; Copt Jules, Saillon ; Commune de Bramois ; Maye Joseph, cons. Chamoson ; Revaz Henri père, Uvrier ; Crittin Joseph, Chamoson.

Le Département recommande l'achat d'arbres provenant de pépinières subventionnées.

A la montagne

Le sport du ski à Loèche-les-Bains

Du 20 au 26 janvier aura lieu à Loèche-les-Bains un cours d'instruction de ski sous la conduite du guide-skieur renommé Oscar Supersaxo, de Saas-Fée.

Inscription 10 fr. Renseignements auprès du président du Ski-Club de Loèche-les-Bains. Téléphone No 4.

Les courses annuelles de ski, organisées par le Ski-Club de Loèche-les-Bains, auront lieu les 26 et 27 janvier 1918, sauf imprévu, avec le programme suivant :

26 janvier après-midi. Coupe « Challenge de Loèche-les-Bains » et course de fond. Cette épreuve courue entre les meilleures sociétés de ski a été gagnée en 1916 par le Ski-Club Allalin de Saas-Fée et en 1917 par le Ski-Club de Grimentz.

27 janvier. Courses de vitesse, de style, de saut. Concours de vitesse pour dames et enfants.

Renseignements détaillés par le Ski-Club de Loèche-les-Bains.

— Après quinze jours d'interruption causée par d'abondantes chutes de neige, la poste a pu passer le Simplon, vendredi. Simplon-Village et Gondo étaient isolés du reste du monde depuis le 30 décembre.

— M. Léon Imwinkelried, d'Ulrichen, a été surpris par une avalanche, vendredi soir, dans les montagnes près d'Ulrichen, et tué sur le coup.

Pour rien

au monde, je ne pourrais me passer de ma boîte de **Pastilles Wybert-Gaba.** — Je les ai adoptées comme remède souverain contre toutes les affections de la gorge. Non seulement elles les guérissent rapidement mais elles préviennent d'une façon absolue rhumes et catarrhes.

On imite les Pastilles Wybert-Gaba, prenez-y garde lorsque vous en achetez ! Les véritables ne se vendent qu'en boîtes de 1 fr. 25.

Confédération

Nos relations extérieures

M. Edouard Odier, ministre à Pétrougrade, a donné sa démission pour raisons d'âge et de santé. Nous avons déjà dit que son successeur serait M. Charles-Edouard Lardy, actuellement attaché au département politique à Berne, fils de l'ancien ministre à Paris. Cette nomination ne serait rendue officielle qu'après que la situation se sera éclaircie en Russie.

La nouvelle de la retraite du marquis Paolucci di Calboli, ministre d'Italie en Suisse, est dénuée de tout fondement.

Le Conseil fédéral a décidé de reconnaître l'indépendance de la Finlande et va envoyer des instructions dans ce sens au consul suisse à Helsingfors.

Samedi, le kaiser a reçu en audience le nouveau ministre et envoyé extraordinaire de Suisse, Dr Mercier, qui lui a remis ses lettres de créance.

Le pain en février

La carte de pain de février étant déjà imprimée, il serait trop tard pour prendre les dispositions matérielles nécessitées par une modification de la ration. En revanche, à moins de faits nouveaux, la réduction à 200 gr. s'imposera pour le mois de mars.

Dès le mois de février, on mangera probablement du pain composé de froment, de maïs (20 %) et de riz (10 %).

— On a ces jours de bonnes nouvelles des Etats-Unis, qui se montrent fermement décidés à exécuter l'arrangement conclu avec la Suisse et à tenir leurs promesses. Mais comme des difficultés et des retards restent dans l'ordre des choses possibles, le Conseil fédéral devra prendre toutes les précautions désirables.

Finances postales

Le budget de l'administration des postes pour 1917 prévoyait un déficit de plus de 6 millions de francs. On annonce que la vente des timbres a fourni une plus-value si importante que ce déficit aura disparu complètement dans le compte de cette administration, ou qu'il n'y figurera tout au moins que pour une somme modeste.

Le huitième emprunt de guerre

Les renseignements reçus des diverses places de banque suisses font prévoir le succès de l'emprunt de mobilisation 5 %.

L'accord américano-suisse

A la Chambre des communes, en réponse à une question, le sous-secrétaire au blocus annonce qu'un accord économique a été conclu entre les Etats-Unis et la Suisse, aux termes duquel la Suisse est à même d'importer une certaine quantité de matières premières et de vivres d'Amérique. Ces importations sont subordonnées à des garanties contre leur réexportation en pays ennemi.

Justice militaire

Le tribunal militaire de la 5^{me} division a condamné quatre soldats tessinois pour désertion, insubordination, violation des devoirs de service et vols à des peines variant entre deux et quatre mois de prison.

Arrêtés à la frontière

Deux jeunes gens, Paul Meylan, Vaudois, et Attilio Rossi, Tessinois, âgés de 16 et 18 ans, s'étaient rendus à Annemasse pour signer un engagement dans la Légion étrangère ; mais la police française a refusé d'accepter leur engagement et les a remis à la police genevoise qui les renverra chez leurs parents.

TESSIN

Une plaine gagnée à la culture

Le Conseil d'Etat a décidé de faire commencer, la semaine prochaine, les travaux d'assainissement et de drainage de la vaste plaine du Tessin entre Bellinzzone et Magadino, d'une superficie de deux mille hectares. Les travaux coûteront deux millions de francs.

BERNE

Forces hydrauliques

Le Conseil d'Etat a accordé à la Société des forces hydrauliques bernoises la concession pour la nouvelle usine de Muhleberg, sur l'Aar, qui coûtera 18 millions environ et sera à même de fournir une force de 65,000 chevaux.

Avalanche

Jeudi après-midi, au pied du Rothorn, près du barrage du Glyssibach, deux hommes de Brienz occupés à des travaux de mensuration ont été ensevelis par une avalanche. L'un a pu être retiré vivant, mais l'autre avait cessé de vivre. La victime est un nommé Paul Linder, âgé de 40 ans, marié. Le malheureux a été précipité par l'avalanche au pied d'une paroi de rochers.

VAUD

Les ventes de vins

La récolte de 1917 de l'Association viticole de Villeneuve s'est vendue de 1 fr. 65 à 1 fr. 88 et demi (prix moyen 1 fr. 73) le litre de vin rond (avec la lie).

LUCERNE

Incendie

Le feu a détruit à Schupfheim des locaux d'une fabrique de drap, une provision de drap militaire taxée 50,000 francs et de laine pour une valeur de 100,000 francs.

GENÈVE

Explosion à Carouge

Vendredi vers 5 h., une formidable explosion, suivie immédiatement de plusieurs autres, moins fortes, mettait en émoi la population de Carouge et même celle de la ville de Genève. Quelques instants après, un épais nuage de fumée blanche s'élevait et, poussé par le vent du sud, s'avavançait vers Genève. C'était le magasin de la pyrotechnie de Carouge qui venait de sauter.

Au premier moment, il y eut un véritable affolement ; les rumeurs les plus graves couraient dans la foule. La gendarmerie, la sûreté, les gardes ruraux, les samaritains, les pompiers se transportèrent sur les lieux en toute hâte.

À la fabrique, on était en train de procéder à l'inventaire des fusées en magasin lorsque, pour une raison qu'on n'a pu établir, une explosion se produisit. Immédiatement, toutes les fusées et les provisions de poudre sautèrent, puis un hangar contenant de la poudre et situé à peu de distance fit explosion à son tour. Fort heureusement, les différents services de la pyrotechnie sont installés dans des baraques séparées les unes des autres et disséminées sur une vaste surface, et on n'y fabriquait plus de grenades depuis un certain temps, sans quoi l'explosion aurait eu des suites beaucoup plus graves.

M. Kuhne, ingénieur, et trois ouvriers, MM. Léon Brunner, Milano et Descloups, ont été grièvement brûlés. Après avoir reçu les soins des docteurs Chassot, Fontanel et Masson, ils ont été transportés à l'hôpital. Trois autres ouvriers, légèrement atteints, ont regagné leur domicile.

Les dégâts sont importants. Outre les deux baraques et les marchandises détruites, toutes les vitres des autres bâtiments ainsi que celles de quelques immeubles voisins ont été brisées.

Courtes nouvelles

Le gouvernement allemand prépare un impôt sur le vin. Il sera perçu, sur le vin en tonneaux, au moment où celui-ci passe de la propriété d'un producteur à celle d'un acheteur, et sur le vin en bouteilles à la livraison au consommateur.

— Selon les journaux français, sur l'ordre de Hindenburg, le nombre des villages qui ont été complètement rasés afin de former un véritable glacis, sans obstacle ni abri, s'élève à 130 sur la partie du front qui est au-delà de St-Quentin et de Péronne.

— La *Strasburger Post* annonce qu'à la suite du refus de la France, lors des pourparlers de Berne, de libérer la totalité des otages provenant de certaines régions d'Alsace-Lorraine, le gouvernement allemand a ordonné la réquisition de 1000 citoyens notables des régions envahies. En représailles, ces derniers seront envoyés dans des régions du front oriental pour être soumis à un traitement équivalent.

— 20.000 à 30.000 réfugiés des pays envahis sont actuellement arrivés en Sicile, où ils sont répartis dans les différents districts de l'île.

— Le tribunal militaire de Brescia a condamné à un an de prison et 500 lire d'amende un ouvrier aux munitions qui avait glorifié l'œuvre de Lénine.

— Au sujet de la grande cloche du dôme de Cologne, qui a cessé de sonner et qui va être fondue pour les munitions, on apprend qu'elle a été fabriquée avec des canons français pris en 1870-71.

— Berlin annonce le torpillage en Méditerranée de 12 vapeurs (36.000 tonnes) transportant des cargaisons de grande valeur pour l'Italie et l'armée d'Orient, en particulier des canons et la charge de 1000 wagons de charbon.

— Un incendie a complètement détruit la fabrique de goudron de Novi (Italie) ; les dégâts s'élèvent à 300.000 francs.

— Le général Nivelles, ancien commandant en chef de l'armée française, est appelé au commandement du 9^{me} corps d'armée dont le siège est à Alger.

— Sébastien Faure, le célèbre orateur anarchiste, condamné par contumace pour attentat à la pudeur par le tribunal correctionnel de la Seine, a été arrêté à Marseille. Il sera prochainement dirigé sur Paris.

— Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles de France s'est élevé, en décembre 1917, à 402 millions 510,400 fr.

La comparaison avec les recettes de décembre 1916, fait ressortir une augmentation de 4,086,400 fr. soit le 1 %.

Par rapport au mois correspondant d'une année normale, la plus-value est de 54 millions 379,300 fr., soit le 16 %.

— La carte de savon a été mise en vigueur depuis quelques jours à Budapest. Des mesures très sévères ont été prises pour éviter les spéculations sur cet article de première nécessité.

— Une explosion s'est produite samedi matin dans la mine de Dalmerand au nord de Staffordshire (Angleterre).

Au moment de l'explosion, 247 hommes se trouvaient dans la mine. Soixante hommes environ sont remontés.

On craint que le nombre des victimes ne soit élevé.

— Un curé, un éditeur et un typographe qui faisaient de la propagande défaitiste, ont été arrêtés à Parme.

M. Joseph Caillaux a été arrêté

PARIS, 14. — Ce matin, à 9 heures, M. Priolet, commissaire spécial du camp retranché de Paris, s'est rendu 22, rue Alphonse-Neuville, et a procédé à l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil. M. Caillaux a été conduit au cabinet de M. Priolet, où ce dernier lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Le magistrat a ensuite conduit M. Caillaux à la Santé, où il est arrivé à 11 heures et où il a été immédiatement écroué. M. Priolet est ensuite revenu au Palais de justice pour rendre compte de sa mission au capitaine Bouchardon.

De l'Heure :

M. Georges Clemenceau a pris la plus grave des décisions. Il a fait arrêter Joseph Caillaux, ancien président du Conseil. Ce matin, à 9 h., celui qui gouverna ce pays pendant deux ans et fut le chef reconnu du parti républicain n'était plus qu'un prisonnier aux mains de la justice. Caillaux arrêté, M. Clemenceau ouvre ainsi le plus formidable procès de la guerre et prend la plus haute et la plus tragique des responsabilités.

Les Turcs rompent l'armistice

LONDRES, 14. — Selon le correspondant à Pétrougrade du *Daily Chronicle*, un télégramme de Kouban annonce que les Turcs ont déjà rompu l'armistice. Ils ont débarqué vingt mille soldats entre Trébizonde et Rizeh. Un sous-marin a coulé un transport russe.

La dernière ressource

Si l'anémie fait tant de victimes c'est parce que, la plupart du temps, les personnes qui en sont atteintes n'ont recours aux Pilules Pink qu'après avoir, sans succès, essayé tous les traitements qui leur avaient été indiqués. Combien il serait plus sage cependant de s'adresser aux Pilules Pink dès les premières manifestations du mal. C'est pour avoir tardé à le faire que madame Denoyelle, 15, route d'Asnières, à Clichy (Seine), a vécu tant d'heures douloureuses.



Mme Denoyelle

vraiment de guérir. Un jour, à la Mutualité Maternelle de Clichy, où je vais de temps en temps, les dames directrices s'inquièrent de ma pâleur et de ma faiblesse. Ayant appris que rien ne m'avait soulagée, elles me conseillèrent les Pilules Pink. J'en essayai et je fus bien contente de m'apercevoir, dès les premières boîtes, que j'allais bien mieux. J'ai continué régulièrement le traitement et je suis aujourd'hui guérie. Mes points ont disparu, je repose bien et j'ai retrouvé l'appétit. Les Pilules Pink ont vraiment opéré en moi un miracle.

Nous avons eu depuis confirmation par la Direction de la Mutualité Maternelle de Clichy de la guérison de madame Denoyelle. Cet exemple prouve qu'avec les Pilules Pink il ne faut jamais désespérer de la guérison. Mais il est naturellement préférable d'abréger ses souffrances, alors surtout que cela est si facile et si peu coûteux. Les Pilules Pink sont le remède toujours efficace dans tous les cas d'anémie, chlorose, neurasthénie, maladie des nerfs, maux d'estomac, affaiblissement général. Elles reconstituent le sang, tonifient les nerfs et stimulent l'organisme tout entier.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Frs. 3.50 la boîte.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA

Ketol NEURALGIE
MIGRAINE
BOITE
10 POUCEES : Frs. 1.50
TOUTES PHARMACIES

Masque aux Dents Blanches

11^{me} Episode : **Innocente et coupable.**

12^{me} Episode : **La Tache d'encre.**

Commune de Sion Mise au concours

La place de directeur de police de la Ville de Sion est mise au concours. Il peut être pris connaissance du cahier des charges au Bureau communal. Les soumissions doivent être adressées par écrit au président de la commune jusqu'au 18 courant au soir.

Sion, le 12 janvier 1918.

Le Président de la Municipalité de Sion :
GRAVEN.

**GOUDRON
BURNAND**

Extrait du meilleur pin de Norvège
30 ans de succès contre
Rhumes, catarrhes, toux, bronchites
1 fr. 80 dans toutes pharmacies



**NICOLLIER & C^{IE}
FERS VEVEY
ET FOURNITURES
POUR L'INDUSTRIE - LE BÂTIMENT
... LES CANALISATIONS ...**

Docteur Michelet

ancien assistant à la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Lausanne (prof. Roux), premier assistant à la Maternité de Lausanne (prof. Rossier) reprend le cabinet de consultations du Dr Bezençon (Maison Tabin) à Sierre. — Consultations à partir du 15 janvier.

O. & C. CURIGER

architectes diplômés

Sion, Aux Moulins ;

Monthey, Maison de la Consommation II^{me} étage, Télép. 54

BATIMENTS PRIVÉS et PUBLICS. — CHALETS
MAISONS AGRICOLES DEVIS, EXPERTISES

Banque Commerciale Valaisanne

CH. EXHENRY & C^{IE} — MONTHEY

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse
Se charge de toutes opérations de banque

Prêts hypothécaires

REÇOIT DES DÉPÔTS D'ARGENT A 5 %

Concours de ski

de la

Garnison de St-Maurice

Les concours auront lieu les
19 et 20 janvier 1918, à
Villars.

Inscriptions reçues jusqu'au
10 janvier par les comman-
dants d'unité.

Pour renseignements, s'adres-
ser au Bureau des fortifications.

A vendre un génisson

d'une année
S'adresser à Jacob Zeller, à
Vernayaz.

On offre à vendre une vache

prête au veau
S'adresser à Antoine Giroud,
Martigny-Bourg.

A vendre d'occasion un radiateur à gaz

S'adresser au « Confédéré ».

La VENTE SENSATIONNELLE

continue
encore quelques jours

aux

Grands Magasins

Ville de Paris Martigny

Pour vos travaux d'impression,
adressez-vous à

L'Imprimerie Commerciale, Martigny

Vis-à-vis de la Pharmacie Morand

Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise, Lausanne (S. A.)

Teintures de Costumes tout faits dans les nuances les plus modernes.
Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirées, gants, plumes, boas, etc.
Vêtements de Messieurs remis à neuf.
Maison de 1^{er} ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse.
Service rapide. Prix modérés.

Dépôts à Martigny-Ville : Mme A. Sauthier-Cropt, négt. A Martigny-Bourg : Mme Vve A. Chappot, négt. A St-Maurice : Mlle Rappaz, modes. A Sierre : Les Hoirs de Deff. Pellanda, avenue de la gare. A Montana : M. Find. Sportighouse, à l'Edelweiss. A Monthey : M. Célestin Castelli, négt. A Loèche : M. Ferdinand Roussi, négt. A Viège : Herrn J. P. Anthamatten, Schneidermeister.

PUBLICITAS

Société anonyme suisse de Publicité

Siège social : GENÈVE

Succursales principales en Suisse :

LAUSANNE : rue du Grand-Chêne, 11

En Suisse française : Genève, Montreux, Fribourg, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, St-Imier, etc.

En Suisse allemande : Berne, Bâle, Zurich, St-Gall, Lucerne, Glaris, Coire, etc.

En Suisse italienne : Lugano.

Agences et correspondants dans les principales villes du monde

Régie de la plupart des grands journaux suisses

Insertions aux tarifs mêmes des journaux dans toutes les autres feuilles suisses et étrangères

Cuis frais du jour

à la Boulangerie DORSAZ,
à Martigny-Croix.

Eau-de-vie de fruits

pure (pomme et poire) 1^{re} qual.
50 % à fr. 3.80 par litre. En-
voie à partir de 5 litres contre
rembours W. Rüegger & Cie, dis-
tillerie, Aarau.

Appareils photographiques

Grand choix.
Prix-courant gratuit.
A. SCHNELL
Place St-François, 9
Lausanne

On demande pour la France :
Cuisinières, vachers, culti-
vateurs, ménages fer-
miers.

On trouve à la même adresse :
Ferme à louer à moitié,
fruits à acheter.
S'adresser au Bureau de plac-
ement, Bagnes. — On paie par
avance inscriptions et corres-
pondances.

Vous qui souffrez de mi-
graines, névral-
gies, douleurs, fièvres, maux
de dents, grippe, rhumatismes,
essayez **La Céphaline**

Effet merveilleux, sans danger,
20 ans de succès. Cachets
2 fr. Poudres 1 fr. 50 la boîte.
Toutes pharmacies et A. G.
Petitat, pharmacie, Yverdon.

Pianos - Harmoniums

Vente. Location
Instruments de musique
en tous genres.
H. Hallenbarter - Sion

BANQUE DE PRÊTS SUR GAGES

autorisée par l'Etat
rue Caroline, 5, Lausanne
Meubles, lingerie, bijou-
terie, horlogerie et divers.
Prix très avantageux

Escargots

bien bouchés

achetés tous les jours

Toutes quantités.

M. GAY, Sion

M. Sauberli

médecin-dentiste à Monthey
cherche

jeune homme

ou

jeune fille

comme apprenti méca-
nicien dentiste.

Voies urinaires

Blennorragie, Cystite, Urétite
Prostatite

guérison radicale par les cap-
sules Timey, balsamiques.

Le flacon fr. 5.75. Injection
Prima, antiseptique, le fla-
con fr. 2.—

Demandez brochure gra-
tuite sous pli fermé et dis-
cret (joindre 10 ct. pour le
port).

Pharmacie de la Place Grenus
Genève N° 8

La commune de Sion

demande à acheter

5 chars

avec benne et échelles, le tout
en bon état.

Les offres avec indication du
prix sont à adresser jusqu'au
20 janvier au Bureau commnal.

Achat d'os

Par 100 kg. à fr. 48.— les
100 kg. pris en gare. Expédier
à F. Gillardet, Gare du Flon,
Lausanne. Prix spéciaux pour
marchands et chiffonniers.
Demande aussi à acheter des
voies Decauville.

Ménage de Bienne
demande fille sérieuse comme

Bonne

Ecrire à Mme J. WERNLI,
Stand 3, Bienne.

On demande 4 à 5 ouvriers bûcherons

Paie 7 fr. sans pension et
4.50 avec pension.
S'adresser à Alphonse Girard,
Martigny.

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre
les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm.
dipl., Petit-Lancy, Genève.

Je suis acheteur
à très bon prix de quelques
centaines de kilos de

Vitriol (sulfate)

Indiquer quantités disponi-
bles.
Ecrire sous D 20236 L, Pu-
blicitas S. A. Lausanne.

Volailles

pour la ponte.
Les meilleures,
les moins chères

Prix-courant gratis
Moulan, Fribourg.

Viande de cheval

Bouilli avec os fr. 1.40 le kg.
Rôti sans os ni charge 2.50 »
Viande désossée pour
saler, sécher, fumer

et faire de la char-
cuterie fr. 2.30 »

expédié à partir de 2 kg. la

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne.

On cherche à Martigny

pour une jeune fille, une pen-
sion de famille, de préférence
avec chambre.

S'adresser au « Confédéré ».

Jeune fille

cherche place comme bonne à
tout faire dans bonne famille à
Martigny.

S'adresser au « Confédéré ».

On demande une jeune fille

de 18 à 20 ans pour aider au
ménage, chez Mme von Allmen,
Morcles.

Farines fourragères

Farine de roseau. Tourteau
de raisins. Tourteau de fruits.
S'adr. au Parc avicole, Sion.

On demande

d'ici à fin janvier

cuisinière

Suisse ou française, active
et capable, pouvant aider au
ménage. Place stable et bien
rétribuée, mais références sé-
rieuses exigées.

Ecrire sous C 10242 X, Pu-
blicitas S. A. Genève.

Famille suisse romande habitant
Berne cherche

fille

sérieuse sachant cuire et con-
naissant tous les travaux d'un
ménage soigné. Entrée immé-
diate; bon salaire.

Offres sous chiffre Z 228 Y,
Publicitas S. S. Berne.